

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 4 (1928-1929)

Heft: 22

Artikel: Billet du jour

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-711773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'une sécurité dont la perte serait grave. La question d'argent n'est pas la principale, mais bien celle de l'esprit qui doit régner dans le pays au sujet de l'armée : l'esprit de sacrifice pour la patrie doit passer avant la question de gros sous si l'on veut maintenir la défense nationale au niveau où elle doit être.

On a vu les bases légales sur lesquelles repose notre armée, la mission élevée qu'elle accomplit et le long travail de préparation qu'elle exige. Travail coûteux, il est vrai, mais d'une nécessité absolue. Qu'en est-il donc des dépenses militaires ? C'est à cette question que M. le conseiller fédéral Scheurer a répondu en terminant son exposé aussi riche en aperçus que documenté.

Dans l'année où la guerre éclata, les dépenses militaires étaient estimées à 41 millions de francs et actuellement le budget les fixe à 86 millions. D'où provient cet accroissement ? Il faut relever tout d'abord qu'il a fallu ramener dans son rang une année d'écoles de recrues — retardée depuis la guerre — ce qui provoqua une surcharge de dépenses passagère, puis ensuite que la cause principale est dans le renchérissement général qui certes, n'épargne pas le domaine militaire. Certaines dépenses sont restées les mêmes, d'autres ont diminué, mais la plupart ont doublé ou même triplé, ce qui n'empêche pas de constater que le budget militaire est relativement dans une meilleure posture qu'avant-guerre, attendu que cette augmentation des dépenses n'a nullement empêché la Confédération de contribuer aux œuvres d'utilité publique dans des proportions beaucoup plus grandes que jadis. Si les dépenses ont augmenté (n'oublions pas que le franc a perdu la moitié de sa valeur) cependant notre pays n'arme pas davantage et l'armée reste dans les cadres qui lui furent fixés; dans ce domaine, notre pays n'a pas à craindre la comparaison avec ce qui se fait dans les autres !

Grâce à une propagande insidieuse, l'idée s'est répandue dans certains milieux qu'on pourrait faire beaucoup d'économies, mais dès qu'on examine la chose de près, on ne tarde pas à s'apercevoir combien c'est difficile. Les dépenses militaires dépendent de trois éléments essentiels. Tout d'abord, du nombre des recrues, donc de l'effectif de notre armée ; plus il y a de recrues et plus aussi les dépenses augmentent, et il faut remarquer, ici, que le nombre des recrues est en relation directe avec l'obligation de servir inscrit dans la Constitution. Ensuite, la durée des écoles entre en jeu; elle a été fixée à un moment où les circonstances étaient infinitiment plus favorables que maintenant et l'on ne peut y apporter aucune modification. Enfin, le troisième élément à considérer, c'est l'armement de nos unités ; si nous ne pouvons pas suivre les pays étrangers, dans ce domaine, il faut cependant que nos soldats soient pourvus d'un matériel utilisable. Les économies qui peuvent être faites sont dans le soin que doit apporter chacun dans l'utilisation de ce matériel. Si une administration attentive peut faire beaucoup, dans le sens de l'économie, encore faut-il que ceux qui endossoient une responsabilité quelconque sachent s'en tenir fermement aux prescriptions tout en se donnant la peine de discerner entre l'essentiel et ce qui ne l'est pas.

Hélas, l'observation des prescriptions n'est pas tout, pas plus que l'esprit d'économie ! Il faut que l'armée puisse compter sur la fidélité au devoir et sur l'esprit de sacrifice de chaque soldat comme du peuple tout entier : où sera cette compréhension, là sera la vraie discipline. Un peuple qui a la ferme volonté de ne pas renoncer à son indépendance sait que pour défendre celle-ci, il faut

avoir non seulement la volonté de le faire, mais aussi le moyen à sa disposition : il gît dans la conviction que chaque citoyen peut être soldat et que c'est un honneur de remplir ses devoirs militaires.

Les devoirs du citoyen-soldat ne s'arrêtent pas là, surtout en un temps où se dessine tout un mouvement de plus en plus agressif chez les adversaires de l'armée, mouvement qu'il faut combattre ; ces adversaires sont divers, et si leur point de départ présente des analogies, par contre leur but est fort différent. Si les uns s'abandonnent au charme d'une réverie pacifique, les autres, beaucoup plus nombreux et plus ardents, s'acharnant contre nos institutions militaires, mais rien ne fait prévoir, et pour cause, qu'ils renonceront à une force armée dans l'Etat futur ! Sa plus grande contre-vérité que ces gens mal intentionnés propagent avec insistance est celle qui consiste à faire croire que l'occupation des frontières, pendant la guerre, n'a eu aucune importance. Et pourtant les résultats sont présents : si notre pays n'avait pas pris soin d'assurer sa protection, nos voisins se seraient empressés de jouer ce rôle, et chacun comprend quelles auraient été les conséquences ! La simple occupation de nos frontières, moyen tout pacifique, a épargné à notre peuple les horreurs de la guerre et à ceux y compris, qui aujourd'hui ne veulent que du mal à l'armée.

Tous ceux qui se sont occupés sérieusement du désarmement considèrent que l'état actuel de notre organisation militaire représente un but digne d'être atteint par d'autres, et l'on a même vu que notre programme militaire a retenu l'attention bienveillante de l'Internationale socialiste de Bruxelles. Or, quels sont ceux qui, dans cette conférence, ont été seuls à faire opposition à ce programme ? Ce sont les camarades-sociaux suisses. Sans crainte, la Suisse peut affirmer qu'elle a opéré son désarmement et que, sous ce rapport, notre situation est claire devant la Société des Nations.

L'armée exige beaucoup des siens, sous forme de sacrifice, de temps, d'argent, de forces, d'obéissance et de soumission, c'est vrai, mais elle ne demande pas seulement, elle rend à profusion à l'homme de bonne volonté ; mais voilà, c'est en une monnaie autre que celle qui a cours aujourd'hui. Le vrai soldat doit être un idéaliste dans l'acte, et l'on sait que, dans tous les temps, l'acte a eu plus de prix qu'une belle parole : c'est sur cette base que doit reposer l'armée. Ancrée sur ce fondement solide, notre défense nationale pourra toujours fournir ce que le pays est en droit d'exiger d'elle.

Billet du jour.

Il y a quelques semaines un nombreux public assistait à Genève dans le cadre admirable du Quai Wilson à l'arrivée du Championnat cycliste militaire romand ! Ce fut une très belle manifestation patriotique et sportive qui remporta un brillant succès puisqu'elle groupa nos plus fines pédales autour du drapeau suisse !

Comme il fallait s'y attendre, cet événement ne passa pas inaperçu de nos excellents amis les anarchistes pour qui tout est prétexte à démolition. Je cite textuellement un article paru cinq jours avant la course.

Les dessous d'une entreprise chauviniste.

C'est avec un fusil que les participants du gala « militaro-sportif » prendront part au Championnat romand des cyclistes militaires. Ce bagage peu intéressant et détesté par la majorité des cyclos en service commandé, pourquoi est-il imposé dans un championnat ?

Pour les hommes qui se mettront en ligne le 2 juin, cette obligation ne sera point discutée, comme il est d'usage de ne point discuter les ordres au service militaire. Du reste, la question ne se pose pas pour ceux qui voudront bien s'exhiber dans de telles conditions. Donnant leur adhésion de plein gré à cette manifestation, ils se soumettront bien bas devant les conditions stupides et antisportives auxquelles ils sont astreints.

C'est avec force que nous répétons que le Championnat des cyclistes militaires n'est pas sportif, car il n'est pas dans les habitudes des coureurs de s'embarrasser d'un superflu, le plus petit soit-il. Déjà en dehors des courses, en simple promenade, les cyclos se plaignent d'avoir à traîner un fusil. En course, cette obligation dépasse les bornes.

L'inutilité de cette manifestation militariste, pour le bon renom du sport pur et simple, se prouve encore par son caractère antihygiénique.

Pas besoin d'être un sportif rompu pour s'apercevoir que rien n'existe au point de vue hygiène dans l'uniforme des cyclistes militaires. Un col rabattu à la vareuse est la seule différence que l'on trouve d'avec l'uniforme des autres unités.

C'est donc en uniforme, avec un fusil et différents accessoires, que se disputera le Championnat militaire. C'est donc aussi contre les lois élémentaires de l'hygiène et contre les nécessités sportives les plus élémentaires également, qu'à grand coup de battage on essaye de faire croire au public qu'il s'agit d'une épreuve cycliste. Or, sous la dénomination d'épreuve cycliste, on a trouvé un biais pour amorcer une exhibition uniquement militariste.

Les préliminaires d'organisation sont largement publiés par toute la presse, sauf la nôtre. De la première à la dernière ligne, il ressort que ce sont des personnalités militaristes qui soutiennent cette organisation, personnalités militarosportives qui disparaîtront dans l'ombre jusqu'à la prochaine manifestation de ce genre. Ces gens-là se sont sentis sportifs par l'attrait du fusil que doivent porter les cyclistes militaires.

Nous ne pouvons donc que renouveler ici notre premier appel à l'abstention totale des cyclistes ouvriers à la manifestation du 2 juin.

Cyclistes de la classe ouvrière incorporés dans les compagnies cyclistes, sachez ne pas mordre dans le grossier hameçon qui a nom d'un « Championnat romand des cyclistes militaires ». C.

Les citoyens dévoués qui dépensèrent sans compter leur temps, leurs forces . . . et même leur argent pour la réussite du Championnat romand sont maintenant fixés : ce sont des stipendiés du département militaire, et leur dévouement a des « dessous » ! Il ne s'agit pas de sport, il s'agit de propagande ! Les amateurs de liberté n'admettent pas que des Suisses aillent s'entraîner comme bon leur semble, avec ou sans équipement ! . . . A chacun son goût, n'est-ce pas ! Que la course soit patronnée par des personnalités portant uniforme, voilà qui n'est encore pas étonnant ; une course militaire ne peut pourtant pas être dirigée par Monsieur Grimm en redingote !

Quand les sociétés ouvrières de sport réclament 22.000 frs. de subvention à notre parlement helvétique (sans compter le matériel) pour pouvoir faire à leur guise de l'antimilitarisme, les organes de Moscou ne crient pas au scandale ! Il y a, paraît-il, deux façons de faire du sport : la manière socialiste et l'autre. Il existe des matches de football socialiste, des exercices de gymnastique socialiste, des luttes socialistes . . . On s'en

doute ! A Genève, il y a quinze jours, des sportsmen socialistes ont annoncé une fête à grand renfort d'affiches de la couleur que vous savez. Rien à dire, là-dessus, chacun est libre de prendre son plaisir (?) où il le trouve ; mais où l'histoire se corse c'est lorsque nos farouches gymnastes arrivant au lieu de fête trouvèrent un podium déjà préparé d'une récente fête locale quelconque. Et derrière ce podium, o horreur ! il y en avait comme fond un immense et merveilleux drapeau suisse ! Que faire? . . . Moscou n'y va pas de main-morte ! Pour épargner du temps et de l'argent et pour sacrifier aussi au dieu sanglant, nos «as» couvrirent tout simplement la croix du dieu des Suisses . . . et voilà comment le drapeau fédéral devint un emblème rouge des anarchistes !

C'est si facile ! Mais il fallait y penser !

Allons, messieurs, un peu de dignité ! Si vous voulez prendre du plaisir où il vous plaît d'en prendre, ne vous gênez pas ! Mais laissez les citoyens libres aussi de faire leur volonté ! Dans un championnat «militaire» il n'est pas étonnant d'y trouver des soldats ; et qui dit soldats dit armes et bagages ;

Si nos robustes gas (qui ne s'embarassent pas d'un sac et d'un fusil) tiennent à s'amuser librement, ce n'est pas vous, messieurs les Rouges, qui vous mettrez sur leur route ! Arrière-pensée, dites-vous ? Mais non ! Plaisir (je répète, plaisir !) joyeusement consenti ! Personne n'a cherché à contraindre ces jeunes gens à s'aligner dans ce beau championnat ! La vraie liberté est du côté de notre barricade, puisque barricade il y a ! Vos ordres à la « classe ouvrière » (nous sommes tous chez nous de cette classe car le travail au XX. siècle est une nécessité impérieuse) n'atteindront que les faibles !

Nous sommes chauvins ? Si c'est pour aimer la Suisse et ses institutions, alors oui, nous le sommes.

Et nous en sommes fiers ! D.

„Heiliges Recht“ und Dienstverweigerer.

Unter den verschiedenen Spielarten des schweizerischen Antimilitarismus muss der «ethische», «religiöse» Antimilitarismus mit seiner Verherrlichung der Dienstverweigerung aus «Gewissensgründen» als der gefährlichste bezeichnet werden. Er ist bis heute auf die protestantische Kirche beschränkt geblieben und dort in gewissen Kreisen der Geistlichkeit zur grossen Mode geworden. Es wird dafür zu sorgen sein, dass durch Missbrauch der Kanzel, Jugendverhetzung und wirklichkeitsfremde Forderungen in Staat und Volk kein Schaden angerichtet wird.

Die «Schweiz. Zentralstelle für Friedensarbeit», für ihre Zwecke stets eifrig an der Arbeit, hat kürzlich ein gedrucktes Zirkularschreiben an sämtliche Delegationen der Völkerbundversammlung gesandt, durch welches der Zweck verfolgt wird, das schweizerische Militärsystem bei allen andern Nationen als Gefahr für den Frieden darzustellen. Das Schriftstück klingt aus in den Satz: «Nicht Milizsystem muss jetzt die Lösung sein, sondern Abrüstung der Armeen und Aufrichtung des heiligen Rechtes, des wirklichen und einzigen Schutzes der Völker.»

Die Sache liest sich ja sehr nett. Wie aber wollen die Verfasser des schriftlichen Ergusses ihre Forderung in die Wirklichkeit umsetzen? Wo sind die Männer, die dieses «heilige Recht» aufrichten, und wo ist dieses Recht? Es dürfte auch den Herren Ragaz und Früh schwer fallen, herauszufinden, was als «heiliges Recht»